



PAR MARTIN VANIER
Professeur à l'École d'urbanisme de Paris

MONTAGNE : DES COMMUNS PAS ORDINAIRES

En montagne, les biens communs touchent au sublime. Non que les montagnards débordent d'esprit collectiviste... mais l'eau, l'herbe et le bois du haut domaine alpin relèvent d'une certaine transcendance.

Vous souvenez-vous de cette publicité d'une marque de vêtements pour hommes dont le slogan était « Il paraît que les hommes sont tous les mêmes : obsédés, râleurs, égoïstes, insensibles, etc. (il paraît) », tandis que les scènes photographiées montraient tendrement l'inverse ? Je me demande ce qu'on pourrait imaginer comme campagne publicitaire pour parler de la montagne : « Il paraît que la montagne est massacrée par les grands projets touristiques, martyrisée par le réchauffement climatique, en train de perdre son âme et ses valeurs, etc. (il paraît) », avec des panoramas splendides qui montreraient que ce n'est pas vrai ? Ou bien une campagne qui dirait : « Il paraît que la montagne est authentique, solidaire, hospitalière, éternelle, etc. (il paraît) », assortie de quelques cruels clichés de réalités qui dérangent, interpellent, voire consternent ? Laquelle de ces campagnes serait la plus juste au fond ? De laquelle aurions-nous le plus besoin ? Question d'intentions, évidemment. À partir de la fin des années 1960, des économistes, politistes et écologues américains de la côte Ouest ont

commencé à construire ce qui est devenu depuis la théorie des biens communs. En plein boom économique, technologique et urbain des débuts de la Silicon Valley, et en plein triomphe de l'individu libre, transgressif et tout-puissant, Garrett Hardin, Elinor Ostrom (future prix Nobel d'économie en 2009) et quelques autres dans la foulée, dont David Bollier, ont entrepris de retravailler une notion archaïque, celle des communs. Il en est résulté, une génération plus tard, une prise de conscience planétaire du caractère épuisable des ressources, et de l'importance des formes collectives de leur gestion pour pouvoir continuer à en disposer puis les transmettre.

LA VÉRITÉ À MI-CHEMIN

À cette époque, nos montagnes et notamment les Alpes vivaient les grandes heures du Plan neige. Le regain d'une agriculture de montagne tournée vers la qualité, la spécificité, la marque, n'avait pas encore commencé. Les communs, bois et alpages, poursuivaient leur lente régression. Le modèle qui dominait le développement en

montagne n'était pas à proprement parler celui du partage et de la durabilité. Après les temps après de l'exode, de l'exil et de la frugalité subie, les Alpains semblaient bien décidés à prendre leur revanche sur une prospérité qui ne les avait guère avantagés jusqu'alors. Bon nombre de massifs et vallées, des Alpes du Nord en particulier – mais la Guisane n'a pas grand-chose à envier à la vallée de Chamonix de ce point de vue – se transformaient alors en eldorados immobiliers, pour un temps dont on ne voit pas encore venir la fin. Il paraît que les Alpes, comme d'autres massifs de France, sont une terre de biens communs (il paraît).

Et puis la nouvelle pensée californienne a fait son chemin. On peut aussi se raconter que les valeurs montagnardes éternelles de la communauté soudée par l'adversité et les contraintes naturelles ont repris le dessus. La vérité est sans doute à mi-chemin, comme toujours avec ce développement qu'on dit local : quelques déclencheurs extérieurs, beaucoup d'énergie intérieure. Toujours est-il que les montagnes en général, et les Alpes en particulier, se sont mises à incarner le bien commun par excellence. ■■■





■ Elles n'ont pas le monopole de cette incarnation, mais regorgent de tout ce à quoi on pense en matière de biens communs : eau, espaces pastoraux, forêts, le tout tissé serré avec un patrimoine culturel qui fait ces paysages mondialement reconnus. À bien y regarder, quoi de si emblématique dans ces biens communs montagnards ? L'eau ? Il y a bien des formes collectives de gestion de la ressource, ne serait-ce que celle des syndicats de l'eau et autres groupements intercommunaux, mais les vraies communautés de l'eau se trouvent plutôt dans l'espace méditerranéen, où la ressource est plus rare. Dans certains massifs comme les Alpes, le harnachement des têtes de bassin en vue de la production hydroélectrique a donné le primat à un puissant acteur national – EDF – plutôt qu'aux communautés locales. Les alpages ? Les pratiques solidaires y sont ancestrales, autant que les conflits d'usage et de délimitation qui rappellent que tout commun est par définition l'objet d'une appropriation, et que l'intérêt collectif est toujours un intérêt limité par d'autres. La Savoie peut s'enorgueillir de la superbe réussite de la coopérative laitière

du Beaufortain, pionnière de ces années 1960 où renaissent les coopératives. Mais celles-ci sont au moins aussi nombreuses en plaine, et l'individualisme semble résister à l'altitude, en dépit de quelques belles aventures. Les forêts ? Le morcellement de la propriété forestière dans les massifs montagneux est équivalent à celui de l'ensemble des forêts en France, et le mouvement coopératif, en progrès, n'y est pas plus vigoureux. C'est sans doute en forêt que les divergences sont les plus vives quant aux conceptions du bien commun qu'elle représente, selon que l'on est promeneur ou forestier, chasseur, cueilleur ou producteur.

HAUTEURS INTOUCHABLES

Pourtant... dans l'imaginaire contemporain, il ne fait guère de doute que la montagne, prise comme une entité naturelle et culturelle homogène, est un précieux bien commun, et il est heureux qu'il en soit ainsi, malgré les vérités qui viennent d'être rappelées. Peu importe au fond que les pratiques coopératives et associatives y soient en réalité globalement ni plus ni moins fréquentes – ou rares selon les points de vue – que dans d'autres contextes. En montagne, les communs touchent au sublime, non parce que les montagnards débordent d'esprit collectiviste, mais parce que le domaine en question, celui des eaux, des pâtures d'altitude et des forêts jouxte celui des dieux, cette haute montagne où la permanence de l'homme s'efface et où nous pouvons enfin accéder à autre chose qui nous dépasse, et de beaucoup. Or, au-delà de 2000 m, la théorie des biens communs manque d'oxygène. Elle prétend qu'il n'y a de bien commun qu'approprié par un collectif qui

en assure la gestion durable et donc la transmission bonifiée. Mais aucun amoureux de la haute montagne ne veut entendre parler d'appropriation, ni même de gestion d'un espace sauvage, qui doit rester régi par ses propres lois. Il peut y avoir des responsabilités collectives sur quelques lieux ponctuels comme les refuges, et pour quelques traces éphémères comme les sentiers, mais la valeur de cet incontestable bien commun qu'est le haut domaine alpin est directement indexée sur son intouchabilité. À partir de lui, l'évidence du bien commun ruisselle le long de l'étagement alpin, jusqu'à la plaine où les biens communs redeviennent ordinaires. Car on n'oubliera pas le double sens du « commun » : ce qui est collectif, partagé, mais aussi ce qui est courant, banal. Des communs ordinaires ? C'est tout à l'honneur de l'époque que de les redécouvrir partout. Pour ce qui est de la montagne, les biens communs peuvent difficilement être considérés comme ordinaires, parce qu'ils sont en somme « tirés par le haut ». Sans aller forcément jusqu'à les dire extraordinaires, leur caractère d'exception ne fait pas de doute. L'eau, l'herbe, le bois de la montagne relèvent d'une certaine transcendance. On n'advient pas impunément aux limites de l'œkoumène ! C'est ce statut qui leur est propre, qui fascine et attire ceux qui vivent la montagne comme un espace où faire et vivre les choses en commun. Sans eux, il n'y aurait pas de biens communs, dont la reconnaissance n'a paradoxalement rien de naturel, ne l'oublions pas, malgré tout ce qu'ils doivent à l'altitude et à sa magie. Oui, la montagne est une terre de biens communs, mais il n'y a que les montagnards, allochtones autant qu'autochtones, pour faire exister cette affirmation ! ■



LES MONTAGNES SE SONT MISES À INCARNER LE BIEN COMMUN PAR EXCELLENCE.



L'ANEM

33 ans au service de la montagne et de ses élus

L'Association a vocation à rassembler tous les niveaux de collectivités (communes, intercommunalités, départements et régions) ainsi que 274 parlementaires de toutes sensibilités politiques, unis pour promouvoir les intérêts des massifs français.

Métropole : 1/4 du territoire 6 massifs 6 500 communes et intercommunalités
300 stations 48 départements 7 régions 5 millions d'habitants
Outre-mer : 66 communes 3 régions 1,4 millions d'habitants